

Délibération n° 2017-235

**OBJET : ACTUALISATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	55
Présents et représentés	:	70
Votants	:	70

Le mercredi 27 septembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 21/09/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-235

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saclay-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE  
M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX  
M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE  
Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI  
Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU  
Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL

Délibération n° 2017-235
--------------------------

M. Nicolas SAMSOEN donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE  
 M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA  
 M. Pierre COSTI donne pouvoir à M. Hervé PAILLET  
 M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD  
 Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN  
 Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY  
 M. Patrice GILBON donne pouvoir à M. Christian PAGE

**DELEGUES ABSENTS**

M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Françoise Marhuenda**

**Objet : ACTUALISATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Christian PAGE.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2004-615 du 25 juin 2004 relatif aux indemnités de fonction des présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale ;

VU le décret n°2013-362 du 26 avril 2013 relatif aux conditions d'affiliation des élus locaux au régime général de la sécurité sociale ;

VU le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/n°718 du 2 octobre 2015 portant périmètre d'u EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ4Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU la délibération n°2016-30 du 7 janvier 2016 fixant les indemnités des élus ;

VU la délibération n°2017-186 du 28 juin 2017 portant actualisation des indemnités des élus ;

CONSIDERANT que le montant des indemnités de fonction versées aux élus communautaires est calculé sur la base d'un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, lequel est passé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 1015 à 1022 ;

CONSIDERANT qu'il convient ainsi de fixer à nouveau les taux des indemnités de fonction pour les ajuster au nouvel indice brut terminal 1022, sans que les montants des indemnités effectivement versées n'en soient modifiés ;

CONSIDERANT la nécessité de rapporter la délibération n°2017-186 du 28 juin 2017 qui prévoyait la mise ne œuvre de l'actualisation des indemnités des élus au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n° 4 «Finances, Schéma de mutualisation, Ressources Humaines, Services aux petites communes» du 18 septembre 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE,*

*À la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. ABROGE la délibération n°2016-30 du 7 janvier 2016 fixant les indemnités des élus ;
2. RAPPORTE la délibération n°2017-186 du 28 juin 2017 portant actualisation des indemnités des élus ;

Délibération n° 2017-235

3. DIT que le montant mensuel brut de l'indemnité de fonction pour le Président s'élève à 144% de l'indice 1022 ;
4. DIT que le montant mensuel brut de l'indemnité de fonction pour un Vice-Président s'élève à 41,54% de l'indice 1022 ;
5. DIT que le montant mensuel brut de l'indemnité de fonction pour un Conseiller Communautaire délégué s'élève à 41,54% de l'indice 1022 ;
6. DIT que le montant mensuel brut de l'indemnité de fonction pour un Conseiller Communautaire s'élève à 4,69% de l'indice 1022 ;
7. RAPPELLE que les montants précités seront actualisés en fonction de la valeur du point d'indice de la fonction publique ;
8. DIT que la dépense sera inscrite au budget des années concernées, chapitre, fonction et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 27 septembre 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (70 VOIX)

70 POUR : M<sup>me</sup>. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, M<sup>me</sup>. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, M<sup>me</sup>. Martine CINOSI-GIRARD, M<sup>me</sup>. Fabienne GERARD , M<sup>me</sup>. Rafika REZGUI, M<sup>me</sup>. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, M<sup>me</sup>. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, M<sup>me</sup>. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, M<sup>me</sup>. Anne BERCHON, M<sup>me</sup>. Françoise MARHUENDA, M<sup>me</sup>. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M<sup>me</sup>. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, M. Gilles GOBRON, M. Olivier

Délibération n° 2017-235

SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 09 27 - Inc 12 1877 DE

Date AR Préfecture :

02-10-2017